

Distribution gratuite de culottes menstruelles : la ville de Sceaux change les règles

les points clés

- ✓ Le 29 mars, Sceaux organise une conférence sur la précarité menstruelle initiée par la Scénienne Léa Déturche, fondatrice de Pemplab, espace dédié au bien-être intime et menstruel, dans le cadre du budget participatif de la Ville
- ✓ Une distribution de 200 culottes menstruelles gratuites aura lieu à l'issue de la rencontre
- ✓ La ville de Sceaux affirme son engagement en faveur d'une économie circulaire et contre la précarité menstruelle, devant d'un an l'entrée en vigueur du remboursement par la Sécurité sociale des protections périodiques réutilisables pour les moins de 25 ans

Conférence et distribution de culottes menstruelles

Le mercredi 29 mars à 19h30, la ville de Sceaux propose une conférence sur la précarité menstruelle à l'hôtel de ville (122 rue Houdan), à l'initiative de la Scénienne Léa Déturche, fondatrice de Pemplab, espace dédié au bien-être intime et menstruel. Organisée avec la participation d'une ostéopathe, de l'association Règles élémentaires et de la marque de culottes menstruelles Réjeanne, cette rencontre a vocation à sensibiliser à la question de la précarité menstruelle, briser le tabou des règles et déconstruire les préjugés sur ces sujets. Elle s'achèvera par une distribution gratuite de 200 culottes pour les habitantes et les étudiantes de Sceaux (réservation obligatoire sur sceaux.fr > contactez-nous). Cette conférence et la distribution de culottes menstruelles qui lui est associée sont l'aboutissement d'un projet déposé dans le cadre de l'édition 2022 du budget participatif de la Ville.

Un engagement fort contre la précarité menstruelle

À travers cet événement, la ville de Sceaux affirme son engagement en faveur des femmes, contre la précarité et pour une économie circulaire plus respectueuse de l'environnement. En organisant la distribution gratuite de 200 culottes menstruelles, elle devance également l'entrée en vigueur du remboursement par la Sécurité sociale des protections périodiques réutilisables pour les moins de 25 ans, annoncée en mars dernier par le Gouvernement pour 2024.

contact presse

► Pierre Michonneau - 01 41 13 32 86
pierre.michonneau@sceaux.fr

